

**VILLE de DOL DE BRETAGNE****CONSEIL MUNICIPAL du 30 août 2013**

-----

**- COMPTE RENDU DE SEANCE -**

**Présents :** M. RAPINEL, Maire - Président ; Mme BEAUCHER, M. HESRY, M. PEDRON, Mme ROUYEZ - Adjointes ; M. MERCIER, M. BREGAINT, Mme GREGOIRE, Mme CORTYL, Mme DESBLES, Mme PRUNIER-BRIAND (arrivée à la question n° 1), M. CHA LIGNE, Mme JOUQUAN, M. ROTA, M. GEORGET, Mme FRAIN, M. DELAMAIRE, M. FRAIN - Conseillers Municipaux.

**Représentés :** Mme FONTMORIN (représentée par M. HESRY), M. VIGNERON (représenté par M. PEDRON), M. REHEL (représenté par M. ROTA), M. POULAIN (représenté par Mme CORTYL), Mme LUGAND (représentée par Mme DESBLES), Mme MORADEL (représentée par Mme ROUYEZ), M. LETAINTURIER (représenté par Mme FRAIN), Mme MOUBECHÉ (représentée par M. DELAMAIRE).

**Absente excusée :** Mme DUTERTRE.

Adoption du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 12 juillet 2013 :

Ledit procès-verbal est adopté par 22 voix pour et 3 voix contre (A. Letainturier, S. et V. Frain).

**1. Budget Général 2013 : Décision Modificative - D.M 3.**

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité les ouvertures de crédits en section d'investissement du Budget Général 2013 telles que présentées ci-après et qui constituent la D.M 3.

Section d'investissement :

Dépenses (programmes)	Rappel B.P	Proposition D.M
123 – Travaux sur réseau d'eaux pluviales (réalisation d'un bassin de rétention à la Garenne)	45 000,00	10 000,00
904 – Rénovation Ecole Louise Michel - phase 2 (travaux école élémentaire démarrés en juillet)	200 000,00	500 000,00
<b>TOTAL</b>	245 000,00	510 000,00
Recettes		
16 – Emprunt (écriture d'équilibre) (B.P + D.M 1 et 2 : 983 576 € non réalisés)		510 000,00

**2. Acquisition d'une bande de terrain, chemin du Petit Gué.**

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'acquisition d'une bande de terrain d'une superficie de 140 m<sup>2</sup>, partie des parcelles AN 453, 449 et 455, appartenant à M. et Mme CHIVOT Pierre, en vue de la réalisation d'une voie piétonne chemin du Petit Gué, le long de leur propriété.  
*Résultat du vote : 23 voix pour ; 3 abstentions (S. Frain, A. Letainturier et P. Mercier).*
- **fixe** le prix d'acquisition à 4,50 € le mètre carré.
- **précise** que la Ville s'engage à respecter les autres conditions de la vente telles qu'indiquées ci-après : réalisation d'une clôture rustique ou terrassement, déplacement si besoin d'un compteur d'eau, suppression de la réserve inscrite au P.L.U, conservation des accès actuels à la propriété.
- **dit** que les frais d'arpentage et d'acte sont à la charge de la Ville de Dol de Bretagne.
- **charge** l'étude des Notaires associés, sise place Toullier à Dol, de la rédaction de l'acte correspondant.

### **3. Communauté de communes : convention pour la mise en place de fonds de concours pour les communes membres.**

Le Conseil Municipal :

- **autorise** à l'unanimité M. le Maire à signer la convention relative à l'attribution de fonds de concours par la Communauté de communes à ses communes membres sur la période 2014-2019.
- **demande** à ce que la Communauté de communes engage une démarche sur le transfert de la compétence « petite enfance » et « accueil/loisirs ».

### **4. Proposition de travaux d'entretien sur la Cathédrale par la D.R.A.C.**

Le Conseil Municipal :

- **accepte** à l'unanimité la proposition de travaux d'entretien sur la Cathédrale telle que présentée ci-après (travaux de couverture et première travée du bas-côté Sud) et dont le coût prévisionnel est de 55 977,83 € H.T.
- **décide** en conséquence de solliciter auprès de l'Etat (D.R.A.C) la participation financière correspondant à 50 % du montant Hors Taxes des travaux.

### **5. Etude de faisabilité pour l'aménagement de la place de la Cathédrale : demande de subvention.**

Le Conseil Municipal **sollicite** à l'unanimité auprès de la D.R.A.C - Etat, la subvention susceptible d'être allouée pour le financement de l'étude de faisabilité pour l'aménagement de la place de la Cathédrale, le coût étant établi à hauteur de 10 960 € Hors Taxes.

### **6. Recettes provenant du produit des amendes de police - répartition 2012 : acceptation de subventions pour aménagements de sécurité routière.**

Le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité les subventions proposées par le Préfet, au titre des recettes provenant des amendes de police pour des aménagements de sécurité, soit 1 313 € pour la signalisation (éclairage) de passages piétons boulevard Deminiac et 616 € pour des aménagements rue de Rennes.

### **7. Avis du Conseil Municipal sur le projet d'extension du périmètre du S.A.G.E des bassins côtiers de la région de Dol.**

Le Conseil Municipal **émet** à l'unanimité un avis favorable quant à la proposition de révision du S.A.G.E des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne telle que présentée et suivant la nouvelle carte dudit S.A.G.E annexée.

### **8. Informations sur les marchés à procédure adaptée.**

Le Conseil Municipal **prend acte** des informations ci-dessous :

- Marché de travaux : rénovation et extension de l'école Louise Michel - phase I (école maternelle).  
Lot 6 – Cloisons, isolation, plafonds – Entreprise DAGORN (22 - TADEN) :

Avenant n°2 – Pose d'un coffre coupe-feu supplémentaire :

Montant : 441,33 € H.T

Rappel : Montant du marché : 38 000,00 €  
Montant avenant n°1 : 2 112,52 €

- Marché de travaux : création d'un bassin de retenue des eaux pluviales dans le quartier de la Garenne.

C'est la proposition du groupement d'entreprises POTIN T.P et Ouest T.P de Dinan qui a été retenue pour un montant de 36 564,50 € H.T.

Pour affichage le 03 septembre 2013.

*Le Maire,*  
*Denis RAPINEL*